

# La Lettre de VILLERS

❖ 174  
janvier-février 2025



## QUARTIERS

*Votre quartier,  
parlons-en  
ensemble !*

## PORTRAIT

*Marie-Isabelle Hodiesne  
une sage-femme  
au Pôle Santé*

## TRANSPORT

*De nouveaux horaires  
pour la navette,  
encore mieux adaptés*

## SOMMAIRE

<b>03</b>	Édito
<b>04</b>	Réunions de quartier
<b>06</b>	Création d'un « budget participatif »
<b>07</b>	Au service des seniors : <ul style="list-style-type: none"><li>- un chien-thérapeute pour aller mieux</li><li>- la carte « seniors Villers »</li></ul>
<b>08</b>	Portrait : Marie-Isabelle Hodiesne
<b>09</b>	Nouveau partenariat pour la promotion du sport-santé
<b>10 &amp; 11</b>	De nouveaux horaires pour la navette
<b>11</b>	Le Petit Journal fait place aux Rendez-Vous de Villers
<b>12</b>	Médiation : Françoise Lechau accompagne les Villersois
<b>12</b>	Recensement : réservez le meilleur accueil aux agents recenseurs !
<b>13</b>	Apportez vos souvenirs de Villers-sur-Mer datant de la seconde guerre mondiale
<b>13</b>	Faites résonner la ville, rejoignez la fanfare !
<b>14</b>	« Villers en fête » : une association pour dynamiser les commerces de la ville
<b>15</b>	Le plus grand poisson osseux ayant vécu sur terre est villersois !
<b>16</b>	Politique : tribunes libres de l'opposition
<b>17</b>	État Civil
<b>18 &amp; 19</b>	« Éclats divins » d'Aurélié Guitard, la photo du lundi élue photo préférée de l'année
<b>20 à 25</b>	Retour
<b>26</b>	Numéros utiles

*Photo de couverture : © InDeauville – Amélie Lefebvre*

**N° 174** | janvier–février 2025

**PUBLICATION** | Chhun–Na Lenghart, maire  
**RÉDACTION** | Mairie de Villers–sur–Mer  
**RÉALISATION** | Service Communication  
**IMPRESSION** | Groupe EDH Communication  
**TIRAGE** | 1500 exemplaires



Chères Villersaises,  
Chers Villersois,

Dans le contexte actuel où les tensions sont fortes en France et à travers le monde, à la fois sur les plans économique, politique, environnemental et social, **il est de notre devoir d'élus de faire de notre mieux pour que chacun d'entre nous retrouve une bulle d'apaisement et de sérénité à Villers-sur-Mer**, que chacun se sente bien à Villers-sur-Mer.

Il est de notre devoir de **permettre à chaque Villersois de prendre soin de lui et de ses proches, et de bénéficier d'une offre de santé de qualité, en prévention comme en soin**, accessible à tous. Ainsi, le Pôle de Santé, dès son ouverture en avril 2024, a conquis les professionnels de la santé et les patients. C'est un investissement important pour la ville, et robuste, grâce aux loyers générés auprès des praticiens. Nous nous réjouissons de l'arrivée, toute récente, de Marisa Hodiesne, sage-femme (p. 8) qui va occuper le dernier local disponible. De même, la Maison Sport-Santé élargit le rayonnement de son action de prévention santé par le sport, avec la signature d'une convention avec l'Union Départementale des CCAS du Calvados (p. 9).

Il est de notre devoir de **préserver la dignité des personnes**, de favoriser et d'entretenir les liens sociaux. L'action sociale de notre commune est forte et le restera. Vous trouverez dans ce numéro les nouveaux horaires de la Navette (p. 10) et la marche à suivre pour obtenir la « **Carte Senior Villers** » (p. 7).

Il est de notre devoir de **maîtriser le budget** ainsi que la trésorerie de la commune et nous continuerons d'y veiller. D'ailleurs, dans le prochain numéro de la « Lettre de Villers » (mars-avril 2025), nous vous présenterons en détail le bilan financier 2024 et le budget primitif 2025. Pour cette nouvelle année, nous allons mettre en place des projets participatifs (p. 6) et nous vous espérons toujours plus nombreux aux réunions thématiques ou de quartier, que nous vous proposerons tout au long de l'année (p. 4).

Il est de notre devoir de **nous assurer que les liens sociaux se tissent toujours davantage** et de proposer tout au long de l'année des animations de qualité, culturelles, sportives ou ludiques. L'équipe dynamique et investie du SPACE prépare une belle saison 2025, tout comme les associations, acteurs essentiels dans le dynamisme de notre commune (p. 14).

Il est de notre devoir de soutenir le Paléospace et les Paléontologues (p. 15), qui nous rappellent sans cesse que l'histoire de notre Territoire est liée aux falaises des vaches noires. Le Paléospace nous prépare une très belle surprise pour février...

Il est de notre devoir d'entretenir la voirie, de veiller à ce que les rues et les trottoirs de la ville soient propres et sécurisés. **Je tiens ici à saluer et remercier les agents municipaux** qui y veillent toute l'année!

Cette nouvelle version du journal donnera plus de place aux événements passés — dans une rubrique « Retour » — aux moments importants de notre commune qui nous ont rassemblés et des actions qui ont émerveillé petits et grands, comme celles de la fin d'année qui vient de s'écouler! (p. 20 à 25).

Chères Villersaises, Chers Villersois,  
je vous souhaite ainsi qu'à vos proches,  
une belle année et une bonne santé,

Chhun-Na Lengart  
Maire de Villers-sur-Mer



VILLERS  
SUR-MER

Il est de notre devoir  
d'élus de faire  
de notre mieux  
pour que chacun  
d'entre nous retrouve  
une bulle d'apaisement  
et de sérénité  
à Villers-sur-Mer

## RÉUNIONS DE QUARTIER

### Votre quartier, parlons-en ensemble!

Moments privilégiés d'écoute et de partage, ces nouveaux rendez-vous démocratiques de proximité permettent de renforcer les liens entre les élus et les Villersois.

Comme annoncé dans la dernière **Lettre de Villers**, la Ville a décidé de mettre en place des réunions de quartier, qui viennent succéder aux comités de quartier existants. Pour mémoire, ces réunions sont désormais organisées en 3 nouveaux quartiers correspondant aux secteurs des bureaux de vote.

Ces nouveaux rendez-vous permettent d'échanger à la fois sur des projets structurants pour la Ville mais également sur des problématiques plus en lien avec le quartier concerné.

Trois réunions ont eu lieu les 28 novembre, 5 et 8 décembre 2024.

Les principaux sujets abordés ont été :

- #\_ Le projet de création d'un parc naturel et sportif
- #\_ Le city-stade
- #\_ Le budget participatif
- #\_ Des sujets d'intérêt plus local

#### Le projet de création d'un parc naturel et sportif

Il s'agit de rénover, dans le stade André Salesse, l'espace occupé actuellement par les équipements de tennis, par le terrain de basket et par l'ancien terrain de skate-park, jusqu'au gymnase. La renaturation du site avec la suppression des terrains de basket, de skate-park, de 3 terrains de tennis détériorés permettra la création de chemins piétons et cyclables qui traversent de part en part le parc. Ce dernier offrira ainsi une véritable artère traversante, arborée et végétalisée, qui reliera le centre-ville historique au quartier Mer & Marais. La renaturation de ce parc ré-

pondra aux besoins à venir d'adaptation du territoire au changement climatique par la création d'un îlot de fraîcheur.

Ce projet sera aussi un lieu de rencontre pour ce quartier qui compte de nouveaux voisins intergénérationnels (Ehpad, pôle santé, résidence seniors, prochainement Le Domaine des Pins) : les seniors pourront se balader, se reposer sur les bancs, les enfants auront une aire de jeux et adultes et adolescents pourront pratiquer du sport.

**Ce nouvel aménagement offrira un nouveau partage des espaces pour davantage de sport.** En effet, avec l'introduction de la boxe en 2022 dans le gymnase, a été rompu l'équilibre du partage du gymnase entre les différents usagers réguliers (badminton, ping-pong, tir à l'arc). La boxe et la boxe-santé se révèlent être des disciplines très appréciées à Villers, avec une centaine de pratiquants de toutes générations. Il faut donc composer avec la boxe et ses rings et équipements qui prennent la moitié du gymnase actuel. Il faut également donner de la place aux « sports doux » (Yoga, Pilates, Tai-chi, Qi gong...).

**L'objectif de ce projet est aussi de retrouver un équilibre dans l'usage des espaces pour permettre à toutes les associations sportives de se déployer et permettre la pratique d'un maximum d'activités sportives par un maximum de personnes.**

Les réunions de quartier ont permis d'entendre les points de vue des uns et des autres sur ce projet. Certains s'interrogent sur l'utilité et le coût de ce parc naturel et sportif. Est-ce vraiment prioritaire? D'autres

se sont émus de voir des tennis disparaître même si certains seront réhabilités et seront couverts pour jouer à l'extérieur en tout temps. Quelques riverains ont relevé que ces travaux entraîneront de nouveaux des désagrément dans un secteur qui a connu beaucoup de travaux ces derniers mois.

Il a été demandé à l'architecte d'adapter le projet afin qu'il puisse évoluer vers la mise en place d'améliorations suggérées lors de ces réunions de quartier, comme une bâche Dallo pour utiliser certains des tennis en terre battue tout le long de l'année (aujourd'hui la période d'utilisation standard est de juin à octobre), de sorte que l'usage des terrains de tennis couverts puisse être partagé avec les sports de raquettes, le tir à l'arc et les « sports doux ». L'actuel gymnase pourrait ainsi regrouper tous les sports de combat ainsi qu'une salle de musculation.



Le coût global du projet est estimé à 1,80 M€. Le montant des subventions attendues de la Région et du Département (contrats de territoire déjà signés) s'élève à 1,20 M€.

Rendez-vous le **22 février 2025** pour une réunion publique, en présence de l'architecte, à 10 heures, salle panoramique du Casino, pour une présentation du projet final.

## Le city-stade

**L'implantation d'un City-stade a été inscrite au budget 2024.**

Il s'agit d'un terrain multi-sports qui permet de pratiquer basket, football ou autre jeux de ballon. Initialement prévu sur le futur parc naturel et sportif, d'autres emplacements ont été étudiés par les services municipaux : devant l'école à l'emplacement d'un terrain de pétanque non utilisé ou sur la digue, à l'entrée de Villers (côté Blonville), près du manège pour enfants.

Lors de ces réunions, les Villersois ont été appelés à voter pour l'emplacement qu'ils préféraient : la majorité a été favorable à l'installation du city-stade devant l'école.

L'étude d'implantation sera poursuivie, l'installation étant prévue avant l'été 2025.

## Le budget participatif

**Madame le Maire a fait part de son souhait de mettre en place un « budget participatif » en 2025.**

Quel est le principe d'un « budget

participatif » ? La municipalité accorde une enveloppe budgétaire pour réaliser des projets d'intérêt collectif proposés par les habitants.

Ces projets ont pour objectif de contribuer à l'évolution de la commune ou d'améliorer le cadre de vie d'un site, d'un quartier ou d'une rue. De nombreuses villes ont déjà mis en place ce dispositif qui remporte un vif succès auprès des habitants.

Les projets sont étudiés par les services techniques et soumis au vote des habitants. Ceux qui obtiennent le plus grand nombre de voix sont successivement retenus jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire allouée, 10 000 € seront proposés lors du vote du budget 2025.

**Des appels à projet seront lancés au printemps.**

## Sujets d'intérêt plus local

Les participants ont ensuite abordé des problématiques de leur quartier. Ils ont ainsi interrogé les élus sur la date de réalisation des travaux d'**effacement des réseaux** dans leur quartier ou solliciter les services techniques présents sur des problèmes d'**éclairage public** ou de **petits aménagements de mise en sécurité** (panneaux, passage piétons...). Il a été rappelé à cette occasion que tout dysfonctionnement observé sur l'espace public peut être signalé par téléphone, par mail ou en se rendant directement à l'accueil de la Mairie. Les élus assurent également, chaque samedi matin, une permanence pour parler des sujets qui intéressent ou préoccupent les Villersois.

Enfin, les Villersois ont pu échanger, en fin de réunion, avec les élus présents, autour d'un verre

## Réunions de quartier

-  Bureau 1: samedi **5 avril**  
> Stade
-  Bureau 2: samedi **12 avril**  
> École
-  Bureau 3: samedi **19 avril**  
> Bagot

Salle panoramique – 10h



## La parole à... Brigitte Lepeltier adjointe au budget et finances

« Les réunions de quartier, c'est l'occasion d'échanger régulièrement avec les élus et les services techniques municipaux sur des projets structurants pour la ville et de proposer des idées pour améliorer votre cadre de vie au quotidien, dans le respect de l'intérêt général. »



La renaturation du parc naturel et sportif dans le stade André Salesse répondra aux besoins à venir d'adaptation du territoire au changement climatique par la création d'un îlot de fraîcheur.

## JE PARTICIPE!

### Création d'un « budget participatif »

À l'occasion des réunions de quartiers qui se sont tenues à la salle panoramique du casino courant novembre et décembre, Madame le Maire a fait part de son souhait de mettre en place un « budget participatif » en 2025. Nathalie Dallongeville, conseillère municipale à l'initiative de ce projet nous explique comment cela fonctionne.



#### Quel est le principe d'un « budget participatif » ?

La municipalité accorde une enveloppe budgétaire pour réaliser des projets d'intérêt collectif proposés par les habitants.

Ces projets ont pour objectif de contribuer à l'évolution de la commune ou d'améliorer le cadre de vie d'un site, d'un quartier ou d'une rue.

Ils sont soumis au vote des habitants et ceux qui obtiennent le plus grand nombre de voix sont successivement retenus jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire allouée.

#### Qui peut proposer des idées ?

Tous les habitants de Villers-sur-Mer âgés de plus de 16 ans, à titre individuel ou collectif.

#### Quel type de projet ?

Le budget participatif porte sur les espaces ou les bâtiments publics de la commune.

Certains critères précisés dans le « Règlement » sont ainsi à respecter :

- #\_ être à but collectif et accessible à tous gratuitement ;
  - #\_ constituer une nouvelle réalisation ou un nouvel aménagement (construction, travaux, achat...);
  - #\_ ne pas nécessiter d'autres subventions ou cofinancements, que le « budget participatif » ;
  - #\_ rester cohérent avec un projet municipal qui serait prévu ou en cours
  - #\_ ne pas entraîner de charges d'entretien trop importantes pour la commune.
- Exemples de réalisations de pro-

jets par les communes grâce au budget participatif : aménagement d'espace de convivialité, installation de jeux extérieurs fixes (tables de ping-pong, jeux de dames...), construction d'un kiosque pour accueillir des animations, végétalisation d'une façade, mise en valeur d'un bâtiment par un éclairage, installation d'une rampe, sécuriser les traversées piétonnes par une signalétique spécifique, aménager des séparateurs pour pistes cyclables, ... et bien d'autres choses encore !

#### Quelles sont les modalités et les étapes à respecter ?

Lors du vote annuel du budget le Conseil municipal étudie la part qu'il est possible de consacrer au « budget participatif » (il s'agit d'un pourcentage du budget d'investissement).

Ensuite, différentes étapes sont nécessaires pour mettre en œuvre ce dispositif au cours de l'année :

- #\_ Publication d'un « Règlement » du budget participatif ;
- #\_ Appel à projets auprès des habitants ;
- #\_ Vérification de la conformité des projets par rapport au « Règlement » ;
- #\_ Vote des habitants ;
- #\_ Publication des résultats du vote ;
- #\_ Exécution des projets élus.

#### Quel est l'intérêt d'un budget participatif ?

Tous les habitants qui le souhaitent peuvent exprimer leurs idées, concevoir un projet et le voir mis en place s'il recueille le vote suffisant des Villersois. Ce dispositif stimule le dia-

logue, renforce la cohésion et permet l'émergence de projets fédérateurs, utiles, voire innovants.

La commune s'engageant à exécuter tous les projets-lauréats, c'est ainsi une façon pour les habitants de participer directement à l'orientation d'une partie des investissements communaux.



La municipalité accorde une enveloppe budgétaire pour réaliser des projets d'intérêt collectif proposés par les habitants.



#\_1

**Nathalie Dallongeville,**  
conseillère municipale à l'initiative  
du budget participatif.

## AU SERVICE DES SENIORS

### La Canithérapie, un chien thérapeute pour aller mieux

Avec le vieillissement de la population, et même si l'autonomie des personnes âgées est encouragée, elles se retrouvent souvent isolées avec un sentiment de solitude. Au-delà de 65 ans, plus de 50 % des personnes vivent seules. Valérie Glodinon-Robin, conseillère municipale à l'initiative de la mise en place de la canithérapie à Villers nous présente ce service de médiation animale.



Avec le vieillissement de la population, et même si l'autonomie des personnes âgées est encouragée, elles se retrouvent souvent isolées avec un sentiment de solitude. Au-delà de 65 ans, plus de 50 % des personnes vivent seules.

La médiation animale fait partie des méthodes pour favoriser le maintien de l'autonomie mais aussi les interactions sociales, et le bien-être émotionnel. Cela consiste à intervenir avec un chien formé selon une méthodologie spécifique afin de maintenir les capacités cognitives, physiques, psychosociales ou affectives du bénéficiaire.

Partant de ce double constat, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villers, a identifié des personnes âgées isolées, qui, faute de pouvoir s'impliquer dans les moments de sociabilité que sont les mercredis des seniors ou les déjeuners solidaires décrochent progressivement de toute

interaction sociale et ne sortent plus de chez elles.

Pour ces personnes isolées, le CCAS a prévu, dès janvier 2025, des visites à domicile d'une canithérapeute, Lilou Brun, avec son chien médiateur, Ugo. Ce chien thérapeute permet de travailler les mémoires, la communication, la psychomotricité en cas de maladie dégénérative ou de troubles liés au vieillissement. « Le chien médiateur est un prétexte à l'interaction, un bienfait émotionnel et un stimulant. Les visites à domicile auront pour but de créer du lien avec des seniors isolés. Il s'agira soit d'échanges autour du chien, soit d'une sortie à pied avec le chien autour du domicile pour une promenade » nous dit Lilou Brun, diplômée en Neuropsychologie clinique, Éthologie et Droit Animalier. Cette dernière intervient déjà en EHPAD à Villers et dans la région.

N'oublions pas que la loi « Bien

vieillir » du 8 avril 2024 prévoit le droit d'accueillir un animal de compagnie en EHPAD, actant l'importance de l'animal de compagnie auprès des seniors. Et la Haute Autorité de Santé reconnaît la médiation animale comme une thérapie non médicamenteuse.



#\_1  
Valérie Glodinon-Robin,  
conseillère municipale  
à l'initiative de la canithérapie.

### La carte « Seniors Villers » : une marque d'estime

Le Centre Communal d'Action Sociale de Villers (CCAS) lance en 2025 la carte « Seniors Villers » : ce sésame réservé aux résidents villersois de plus de 60 ans, permettra de fluidifier l'accès aux jeux, goûters, quizz, thés dansants et lotos. Afin d'améliorer la proximité et la convivialité, il nous a paru important de donner une place particulière à nos seniors à travers une carte tissant des liens au sein de notre commune.

Les bénéficiaires de ce « pass » se verront être informés en priorité pour des événements les concernant.



Ils pourront aussi être prioritaires dans l'accès à la navette. D'autres préférences et tarifs avantageux pour nos seniors sont à l'étude dans la ville...

Pour se procurer la Carte Senior Villers, il suffit de se présenter au bureau du CCAS à partir du 10 janvier 2025 avec les documents suivants :

- #\_ Une pièce d'identité,
- #\_ Une photo récente,
- #\_ Un justificatif de domicile.



La parole à...  
Christine Bonnieux  
adjointe au CCAS

« Avec la carte Villers Senior du CCAS, Villers-sur-Mer s'engage à faciliter la participation de ses aînés à la vie de la commune et à leur proposer une offre de services adaptée et élargie dans un espace bienveillant. »

## PORTRAIT

# Marie-Isabelle Hodiesne, une sage-femme au Pôle Santé au service de la santé des femmes de tout âge

Depuis peu, Marie-Isabelle Hodiesne, sage-femme diplômée, propose ses services au Pôle de Santé de Villers-sur-Mer, un mercredi matin sur deux. Une excellente nouvelle pour les habitantes de la ville et des environs, qui peuvent bénéficier d'un suivi attentif et personnalisé, bien au-delà de la simple maternité.



### La sage-femme : un rôle essentiel dans la vie des femmes

Trop souvent associée uniquement à l'accompagnement des futures mères, la profession de sage-femme joue pourtant un rôle central dans la santé des femmes à tous les âges de leur vie. Marie-Isabelle Hodiesne nous le rappelle: « Je ne suis pas seulement là pour les suivis de grossesse ou les accouchements. La santé féminine est un parcours global qui commence dès l'adolescence et continue tout au long de la vie ».

Ainsi, elle propose:

- #\_ Des consultations pour les jeunes filles (15-20 ans): premières discussions autour de la santé, de la contraception, de la prévention des infections, avec une écoute attentive pour dédramatiser ces moments-clés.
- #\_ Le suivi gynécologique de routine: « Je suis là pour les petites "gynéco", pour celles qui préfèrent un accompagnement où l'on prend le temps d'échanger », explique-t-elle.
- #\_ Suivi de grossesse et cours de préparation à l'accouchement: un accompagnement complet pour vivre sereinement chaque étape de la grossesse, avec des séances adaptées pour préparer physiquement et mentalement l'arrivée de bébé
- #\_ La rééducation du périnée: indispensable après un accouchement, mais aussi en cas d'incontinence, de prolapsus ou pour traverser plus sereinement les bouleversements de la ménopause.

### Un accompagnement précieux pour les femmes plus âgées

Marie-Isabelle Hodiesne met également un point d'honneur à prendre soin des femmes ménopausées et post-ménopausées. « Beaucoup de femmes ignorent qu'une sage-femme peut les aider à gérer les effets de la ménopause, à comprendre leur corps et à retrouver un confort intime », souligne-t-elle. Des consultations spécifiques permettent d'aborder la rééducation périnéale, souvent tabou pour les générations plus âgées: « J'accompagne aussi les femmes souffrant de prolapsus, en leur expliquant calmement des solutions comme la pose de pessaire. Ce sont des sujets difficiles à aborder, mais essentiels pour leur bien-être ».

### Un suivi personnalisé et humain

Contrairement aux consultations souvent expéditives, Marie-Isabelle prend le temps: « Une consultation dure au moins 30 minutes, voire une heure pour une jeune femme qui vient pour la première fois. Ici, on s'écoute, on pose des questions et on avance petit à petit ». Cette approche bienveillante permet d'aborder également des sujets sensibles comme les violences conjugales ou

les douleurs inexplicables: « C'est un espace où elles peuvent parler librement. Mon rôle est aussi d'orienter si besoin vers des spécialistes adaptés ».

### Un soutien complémentaire aux gynécologues

Marie-Isabelle insiste sur le caractère complémentaire de son travail avec les médecins et gynécologues: « Je ne remplace pas un gynécologue, je l'accompagne. Ici, au Pôle de Santé, on travaille en équipe pour que les femmes se sentent suivies de manière complète et rassurante ».

« Ici, on s'écoute,  
on pose  
des questions et on  
avance petit à petit ».

◆ contact  
06 88 47 77 14



### Infos pratiques

- #\_ Consultation un mercredi matin sur 2
- #\_ Pôle de santé — 18 bis Rue du Stade André Salesse

## Nouveau partenariat pour la promotion du sport santé

Le 12 décembre dernier, l'Association Maison Sport Santé de la Côte Fleurie (AMSSCF) chargée de mettre en œuvre pour le compte du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villers-sur-Mer, les missions de la Maison Sport Santé basée au Pôle de Santé, a signé une convention avec l'Union Départementale des CCAS du Calvados (UDCCAS14) pour formaliser un nouveau partenariat.



Cet accord prévoit que l'AMSSCF s'engage à intervenir une fois par an lors d'une réunion organisée par l'UDCCAS14 pour présenter la Maison Sport Santé.

L'objectif est d'aider les personnes fragiles ou éloignées du sport à reprendre une activité physique adaptée, en toute sécurité, pendant trois mois.

À la fin de cet accompagnement, ces personnes seront orientées vers une association de sport santé proche de chez elles pour maintenir une activité bénéfique pour leur santé.

L'UDCCAS14 propose aux CCAS adhérents de signer une convention avec l'AMSSCF afin de **pouvoir identifier et orienter les personnes qui pourraient bénéficier de ce programme.**

L'AMSSCF apporte un soutien administratif aux CCAS signataires pour les aider à rechercher des subventions et faciliter ainsi l'accès au sport santé pour leurs administrés.

### Trois acteurs majeurs dans ce partenariat

- #\_ **Les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale)** qui identifient et orientent les nouveaux bénéficiaires vers la Maison Sport Santé et favorisent le développement et la promotion des associations locales de sport santé.
- #\_ **L'UDCCAS14 (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale du Calvados)** qui offre un cadre de promotion à la Maison Sport Santé et apporte un soutien financier à chacun de ses adhérents CCAS qui signe une convention avec l'AMSSCF.
- #\_ Et enfin **l'AMSSCF (Association Maison Sport Santé de Villers Côte Fleurie)** qui étend le rayonnement territorial de la Maison Sport Santé en collaborant avec des CCAS sensibilisés aux bienfaits du sport santé et qui réalise ainsi une de ses missions clés : rendre le sport santé accessible à un public plus large.

#\_1

Marie-Anne Gabreau, adjointe à la santé et Mme Lydie Poulet, Présidente de l'UDCCAS14



**La parole à...**  
**Marie-Anne Gabreau,**  
adjointe à la santé  
et au sport-santé

« La Maison Sport Santé de Villers basée au Pôle de Santé de Villers-sur-Mer a vocation à rayonner au-delà de la commune, en déployant de nouvelles antennes sur la Côte Fleurie et dans le Pays d'Auge. La signature d'une convention avec l'Union Départementale des CCAS pour promouvoir les actions de la MSS abonde en ce sens. Nous œuvrons pour que tout bénéficiaire trouve une solution sport-santé à proximité de son domicile. »



« L'objectif est d'aider les personnes fragiles ou éloignées du sport à reprendre une activité physique adaptée, en toute sécurité, pendant trois mois. À la fin de cet accompagnement, ces personnes seront orientées vers une association de sport santé proche de chez elles pour maintenir une activité bénéfique pour leur santé. »

## TRANSPORT

### De nouveaux horaires pour la navette

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la navette de Villers-sur-Mer a modifié ses horaires afin d'offrir un service encore plus adapté aux besoins des habitants et visiteurs. Ces changements visent à améliorer la fluidité du transport et à rendre la navette plus accessible tout au long de la journée.

Une des principales évolutions concerne par ailleurs le déplacement de l'arrêt "Pôle de santé". Celui-ci sera désormais situé à proximité immédiate de la Place Solidaire, un emplacement plus central et mieux desservi. Ce nouvel emplacement facilitera l'accès pour les usagers, tout en étant plus proche des services publics et du cœur de ville.

#### Quels changements ?

#\_ Le départ de la navette depuis le Pôle de santé (nouvel emplacement à la Place Solidaire) offrira une meilleure correspondance avec les autres lignes de transport et les lieux de passage importants.

#\_ Un départ supplémentaire voit le jour, à 10 heures, depuis la place Villers 2000. Ce 1<sup>er</sup> trajet dessert les arrêts « **Pôle de santé** » et « **Commerces centre** ».

#\_ Les horaires de la navette ont été ajustés pour une meilleure cohérence avec les horaires d'ouverture des commerces et services publics. Le but est de répondre de manière optimale aux besoins de déplacement des habitants, tout en réduisant les attentes.

**Nous vous encourageons à consulter les horaires actualisés ci-dessous pour planifier vos déplacements avec la navette.**



#### Qu'est-ce que la place solidaire ?

Vous l'avez peut-être remarqué : un banc a été installé juste devant le Pôle Santé. Il s'agit de la **Place Solidaire**, un espace dédié aux personnes fragiles ou en difficulté qui ont besoin d'un coup de main pour se déplacer.

#### Comment ça marche ?

#\_ Besoin de rentrer ? Installez-vous sur ce banc. Les automobilistes comprendront que vous souhaitez être raccompagné à proximité.

#\_ Vous conduisez ? Si vous voyez quelqu'un assis sur ce banc, proposez-lui gentiment de le déposer.



#### RAPPELS IMPORTANTS

##### La navette de Villers-sur-Mer :

- #\_ N'est pas un service de transport public;
- #\_ N'est pas un taxi;
- #\_ Est totalement gratuite;
- #\_ A pour but d'aider à la mobilité au sein de notre ville et doit être considérée comme une aide gratuite;
- #\_ Les horaires indiqués peuvent varier de quelques minutes puisque les conducteurs prendront le temps nécessaire avec les personnes fragiles qui pourraient avoir du mal à monter ou descendre de la navette;
- #\_ **Priorité est donnée aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite;**
- #\_ Le véhicule ne possède pas de siège auto, ni de réhausseur pour enfant;
- #\_ Le port de la ceinture est obligatoire à bord de la navette;
- #\_ La montée et la descente de la navette ne doivent s'effectuer qu'aux stations;
- #\_ Seuls les très petits chiens peuvent être tolérés à bord de la navette à condition qu'ils soient dans les bras de leurs maîtres et qu'ils ne dérangent pas les autres passagers.
- #\_ **Les chauffeurs sont tous bénévoles, n'oublions pas de les remercier!**



**Respect et bienveillance mutuels sont les conditions indispensables à l'utilisation de la navette. Dans le cas contraire, le conducteur est autorisé à prendre les dispositions qui s'imposent.**

Arrêts		1 <sup>er</sup> DÉPART	Mardi / Jeudi / Vendredi / Dimanche			DERNIER DÉPART
1	COMMERCES CENTRE DÉPART		10h10	11h00	11h50	12h30
2	VE MAINE		10h13	11h03	11h53	
3	POLE SANTÉ – EHPAD		10h16	11h06	11h56	
4	GABIONS		10h19	11h09	11h59	
5	PLACE LOUTREL		10h21	11h11	12h01	
6	PALÉOSPACE		10h23	11h13	12h03	
7	CENTRE COMMERCIAL VILLERS 2000	10h00	10h27	11h17	12h07	
8	POLE SANTÉ EHPAD	10h03	10h30	11h20	12h10	
9	POLICE MUNICIPALE		10h34	11h24	12h14	
10	BOSQUETS / KOECHLIN		10h38	11h28	12h18	
11	LES HAUTS DE VILLERS		10h42	11h32	12h22	
12	LES MARINES		10h44	11h34	12h24	
13	BOIS LURETTE		10h47	11h37	12h27	
1	COMMERCES CENTRE ARRIVÉE	10h07	10h50	11h40	12h30	

#\_1 La navette ne circule pas les 25/12 et 01/01, le week-end de la fête de la coquille, et lors d'épisodes climatiques dangereux : tempêtes, neige, verglas...

## INFORMATIONS

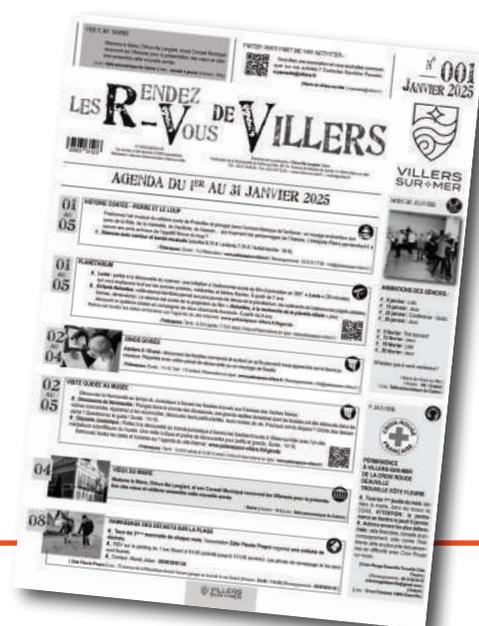
### Le Petit Journal fait place aux « Rendez-vous de Villers »!

Dès ce mois de janvier, « Le Petit Journal » laisse la place à un nouveau format : « les rendez-vous de Villers », un agenda qui regroupera les événements officiels de la Mairie, les animations du SPACE, du Paléospace et du Casino ainsi que les actions organisées par les associations.

Avec ce changement, l'objectif reste le même : vous fournir un agenda clair et complet des événements organisés à Villers-sur-Mer, tout en proposant un support plus facilement transportable et moins coûteux pour la collectivité.

Toujours mensuel, ce nouveau dépliant sera disponible à la fin du mois précédent dans plusieurs points de la ville : Mairie, Mairie annexe, Office de tourisme, Villare, Pôle de santé, Casino, Paléospace, commerces, etc.

contact  
s.pauwels@villers.fr



#### Contact pour les renseignements ou réservations

Vous êtes une association et souhaitez partager votre événement ? Vous avez toujours la possibilité de relayer vos activités dans notre agenda ! Pour cela, il suffit de nous fournir les informations suivantes :

- #\_ Nom de l'événement
- #\_ Description courte
- #\_ Organisateur
- #\_ Date et heure
- #\_ Lieu
- #\_ Tarif

Envoyez ces informations par mail à : [s.pauwels@villers.fr](mailto:s.pauwels@villers.fr) avant le 15 du mois précédant vos événements.

## MÉDIATION

La Lettre de Villers — Janvier 2025 — n° 174

### Françoise Lechau accompagne les Villersois dans leurs conflits

Depuis octobre 2022, Françoise Lechau assure bénévolement le rôle de médiatrice de la ville de Villers-sur-Mer. "J'ai toujours beaucoup aimé le contact social. Et pour cause, c'était mon quotidien: j'étais coiffeuse et très impliquée dans la vie associative. C'est pour cette raison qu'en 2022, il m'a été proposé de reprendre les fonctions de médiatrice au sein de la ville", confie Françoise Lechau.



#### Un rôle clé pour apaiser les tensions locales

La médiatrice intervient principalement dans des conflits du quotidien, notamment les problèmes de voisinage et les litiges liés à des végétations envahissantes, des situations fréquentes qui peuvent provoquer des tensions, des fâcheries et parfois des conflits durables. « La première phase, c'est d'abord de renouer avec un dialogue positif entre les parties pour dénouer la situation. Cela passe par un contact bienveillant avec la partie adverse. Dans 80 % des cas, cela fonctionne », explique Françoise Lechau.

Lorsque le dialogue ne suffit pas,

la médiatrice propose un recours plus formel par l'envoi d'un courrier recommandé. Si malgré ces tentatives aucune solution n'émerge, les personnes concernées sont orientées vers la justice, bien que cette situation reste rare.

#### Un accompagnement à l'écoute des Villersois

Au-delà des litiges matériels, Françoise Lechau est également sollicitée pour des dossiers plus personnels. Elle se montre à l'écoute pour rassurer et tranquilliser les habitants qui traversent des situations délicates. Toutefois, elle tient à rappeler qu'elle n'intervient pas dans les conflits familiaux.

« Je remplis la mission qui m'a été confiée avec mon cœur et mon énergie. Depuis ma prise de fonction, j'ai toujours cherché à aider les gens qui ne trouvaient pas de solution à leur problème, avec la satisfaction de leur être utile. », souligne la médiatrice.

Mme la médiatrice de la Ville de Villers-sur-Mer  
7 Rue du Général de Gaulle  
14640 Villers-sur-Mer

contact  
06 84 82 37 60



## RECENSEMENT

Villers-sur-Mer réalise périodiquement pour l'INSEE le recensement de sa population pour connaître son évolution et ses besoins afin d'adapter au mieux les services et les équipements de la ville: écoles, infrastructures sportives, transports publics, etc.

Le recensement a débuté jeudi 16 janvier et se déroulera jusqu'au samedi 15 février, les agents recenseurs ont été formés en amont par Frédéric Cherrier, formateur de l'Insee.

Voici la liste des agents recenseurs officiels: Philippe Blavette, Estelle Chevallier, Aurelia Delaunay, Isabelle Dupin, Marie-Alix Fosse, Chantal Gaucrain, Nicolas Guerbet, Audrey Guy, Chantal Guy, Lucie Hodiesne, Katy Le Court, Vincent Le Court, Maxime Line, Sylvie Petit, Linda Yahia.

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui se présenteront à votre porte!

#### Pour rappel:

- Les agents recenseurs sont munis d'une carte officielle, n'hésitez pas à demander qu'ils vous la présentent en cas de doute.
- Le recensement est obligatoire



#### Déclaration en ligne

Vous pouvez toujours remplir votre déclaration en ligne en flashant ce QR code.

En cas de difficulté pour accéder à votre déclaration, n'hésitez pas à contacter la mairie.



## HISTOIRE

# Apportez vos souvenirs de Villers-sur-Mer datant de la Seconde Guerre Mondiale

L'année 2024 a été marquée par la célébration des commémorations des 80 ans de la Libération de Villers-sur-Mer. Cette année, en 2025, nous célébrerons les 80 ans de l'armistice du 8 mai 1945, mettant fin à la Seconde Guerre mondiale.



La Lettre de Villers — janvier 2025 — n° 174

Forts du succès des festivités du 22 août dernier dont la remarquable exposition présentée au Villare par l'association L'Hémicycle, un attachement particulier sera porté à célébrer cet anniversaire comme il se doit. D'ailleurs, toutes les initiatives associatives souhaitant s'inscrire dans ces célébrations sont les bienvenues. Pour plus d'informations, les associations intéressées sont invitées à se rapprocher de la Mairie.

Des photos inédites de Villers-sur-Mer sous l'Occupation provenant d'un collectionneur privé, seront

présentées lors des deux expositions prévues autour des Commémorations du 6 juin et du 22 août. Pour enrichir ces expositions, les habitants sont invités à confier à l'association L'Hémicycle leurs souvenirs (objets, photos ou documents) de la période de la Seconde Guerre Mondiale.

Ces précieux témoignages seront soigneusement conservés et restitués après l'événement.



### Infos pratiques

#\_ Association L'HÉMICYCLE, Bernard Lamorlette et Claude Tajan  
#\_ Contact: Hemicycle14@laposte.net

## EN MUSIQUE

# Faites résonner la ville, rejoignez la fanfare !



Villers-sur-Mer s'apprête à vibrer au son des cuivres et des percussions avec la création de sa toute première fanfare municipale. Une initiative portée par la commune qui souhaite dynamiser et rythmer les événements tout au long de l'année, pour le plus grand plaisir des habitants et visiteurs.

Que vous soyez trompettiste, batteur, saxophoniste ou passionné d'un autre instrument, c'est le moment de rejoindre cette aventure musicale et collective. Ouverte à tous les musiciens, la fanfare se veut conviviale et accessible, avec pour ambition de

devenir un élément incontournable des festivités villersois.

Pour participer ou obtenir plus d'informations sur ce projet, les musiciens intéressés peuvent prendre contact avec Jean-Michel Brogniez, adjoint au maire en charge notamment des commémorations.

Vous avez une question ?  
Vous souhaitez vous inscrire ?

**Jean-Michel Brogniez**  
adjoint au maire  
[jm.brogniez@villers.fr](mailto:jm.brogniez@villers.fr)



### Réunion d'information

#\_ Mercredi 22 janvier  
à 17h à la salle Bagot



◆ contact  
06 77 31 52 31



## RENCONTRE AVEC...

### « Villers en fête » une association pour dynamiser les commerces de la ville

Le printemps dernier a vu la naissance d'une nouvelle association à Villers-sur-Mer: « Villers en fête ». Regroupant commerçants, artisans et professions libérales de la ville, cette association de commerçants s'est fixée pour mission de redynamiser le cœur commercial de la ville, en créant des événements tout au long de l'année pour fédérer les énergies et offrir de nouveaux moments de convivialité aux Villersois et aux visiteurs.

« L'association est née en mai 2024 avec l'envie de fédérer et de rassembler les commerçants de la ville. Notre ambition est de créer du lien. Si nous créons de l'animation, cela profitera à tout le monde: aux commerçants, à la ville, aux habitants. C'est gagnant-gagnant », explique Audrey Acolet, présidente de Villers en fête.

Depuis sa création, « Villers en fête » a su se faire une place au cœur de la vie villersoise, en apportant un vent de fraîcheur et d'animation dans les rues commerçantes. L'association, qui regroupe déjà plus d'une cinquantaine de professionnels locaux, œuvre pour offrir un véritable lieu de rencontres et d'échanges, tout en valorisant les savoir-faire locaux et en encourageant la consommation de proximité. « L'association regroupe aujourd'hui 52 commerçants. L'objectif est d'avoir 80 adhérents d'ici la fin de l'année », précise Audrey Acolet.

#### Des événements pour rythmer l'année

L'un des objectifs principaux de Villers en fête est de ramener de la vie dans les boutiques au fil des saisons et des fêtes. Et pour y parvenir, l'association n'hésite pas à jouer sur la créativité et la convivialité. Parmi les premières réussites de l'association, on retrouve l'organisation de la **parade d'Halloween**, du **bal de la Libération** sur la place de la mairie, à l'occasion du 80e anniversaire du DDay, et l'**American Custom Show**, fin septembre, sur la place Villers 2000.

Ces événements ont fait la part belle aux costumes, à la magie et à la fête, attirant familles et curieux, tout en créant une ambiance chaleureuse dans

les rues de Villers-sur-Mer. « Il suffit d'une bonne dose de bonne volonté et on peut vraiment créer de belles animations. Dans l'association, tout le monde s'investit. Certains commerçants se sont même déguisés en dinosaure lors de l'inauguration du dinosaure végétal », s'avoue Audrey Acolet.

#### La communication au service du local

L'association s'est également illustrée en mettant en place une campagne de communication en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Normandie. Intitulée **Consommer local**, c'est bon pour le moral, cette opération a permis de mettre en lumière 41 professionnels villersois. Un photographe de la CCI a capturé l'essence même de ces commerçants, mettant en avant la diversité et la qualité des services proposés à Villers-sur-Mer. L'objectif? Encourager les habitants et les visiteurs à privilégier les commerces de proximité, un geste simple mais porteur de nombreux avantages pour l'économie locale.

#### Un jeu-concours pour récompenser la fidélité

Cet hiver, l'association a également imaginé un jeu-concours original pour stimuler l'activité commerciale. Chaque commerçant partenaire a ainsi offert des bulletins à remplir et à déposer dans des urnes mises à disposition dans les magasins. Le lot à la clé? Un chèque-cadeau d'une valeur de 600 €, à dépenser chez les commerçants de la ville. Cette opération a connu un grand suc-



cess, incitant les Villersois à redécouvrir les commerces locaux tout en ayant la chance de gagner une récompense. Ce type d'action illustre parfaitement l'esprit de Villers en fête, qui cherche à fédérer les acteurs économiques autour d'une dynamique commune et à encourager les échanges entre les professionnels et les habitants.

#### Un avenir prometteur

Bien que jeune, l'association a d'ores et déjà montré toute sa pertinence dans le tissu économique local. Avec des projets en constante évolution, elle entend bien continuer à faire vivre le centre-ville tout au long de l'année. D'autres événements sont déjà à l'horizon, avec l'ambition de développer davantage d'animations et de partenariats pour faire de Villers-sur-Mer une ville où il fait bon flâner, acheter et vivre.

« Nous souhaitons que les commerçants villersois deviennent acteurs de leur territoire. L'association leur appartient. C'est un outil qui est à leur service, pour amener de la vie et de l'animation dans les rues de Villers-sur-Mer », conclut Audrey Acolet, qui souhaite s'associer à l'EPIC d'animation SPACE et aux services de la ville pour imaginer de nouveaux rendez-vous. Un lot sera notamment organisé le 12 avril, au sein de la salle panoramique.

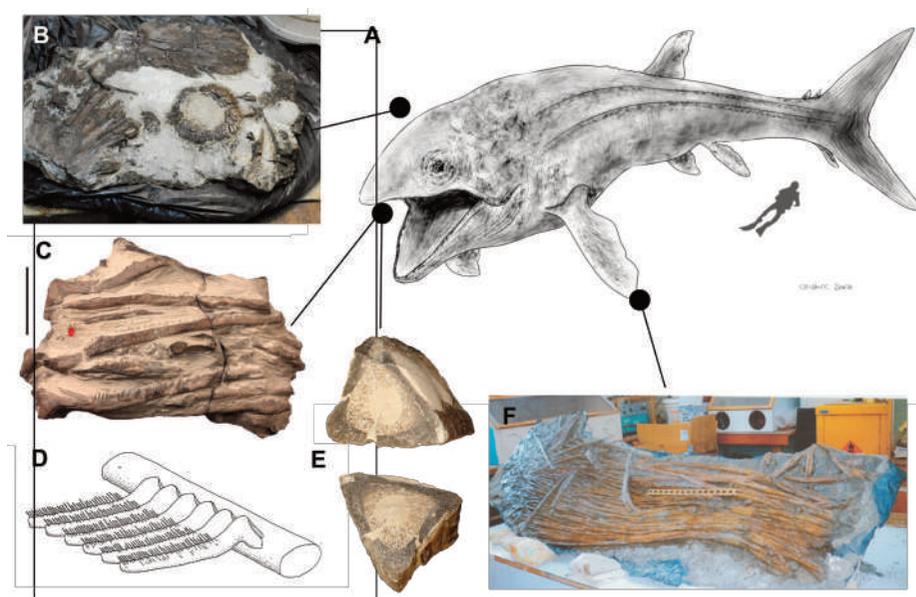
En fédérant les commerçants, artisans et professions libérales autour de valeurs communes d'entraide et de dynamisme, Villers en fête incarne cette volonté de renforcer les liens sociaux tout en soutenant l'économie locale. Une initiative qui s'inscrit dans le long terme, au service de tous ceux qui croient en la force du commerce de proximité et de la convivialité.

## Le plus grand poisson osseux ayant vécu sur Terre est villersois !

Le gisement des Vaches Noires est connu depuis plus de 250 ans pour livrer d'abondants fossiles du Jurassique, daté d'environ 160 millions d'années. Les plus connus, et aussi les plus médiatiques, sont de loin les dinosaures et les ammonites ! Ceux-ci ornent entre autres le parc de l'office du tourisme et la promenade Claude Lelouch. Parmi les grands vertébrés qui ont vécu durant le Jurassique, un poisson marin géant se distingue par sa taille de 10 m, voire pouvant atteindre 16,5 m de longueur, soit la taille de la baleine à bosse actuelle. Ceci en fait le plus grand poisson osseux à avoir vécu sur notre planète.

Ce poisson fut d'abord découvert en Angleterre dans des couches de même âge qu'aux Vaches Noires (Oxford Clay, Callovien-Oxfordien<sup>1</sup>), par Alfred Nicholson Leeds (1847–1917), un amateur passionné qui donna sa collection au British Muséum de Londres. Arthur Smith Woodward (1864–1944) décrit les os très partiels découverts par Leeds en 1889 et les considéra comme son « énigme la plus embarrassante », c'est pour cette raison qu'il le baptisa *Leedsichthys problematicus*. L'origine de ces os fossiles, souvent très fragmentaires, n'a été comprise que récemment avec la découverte de spécimens plus complets, notamment à Peterborough, en Angleterre. Auparavant, les chercheurs avaient attribué ces os à des serpents, à des dinosaures (stégosaures) et même à des algues géantes !

Les sociétés savantes normandes ont consigné plusieurs découvertes historiques dans le Calvados : des rayons de nageoire ont été découverts en 1857 dans le Callovien<sup>1</sup> inférieur de Moul, une plaque avec plusieurs cen-



### # 1 Légende de la figure :

*Leedsichthys problematicus*: a – Reconstitution artistique (dessin C. Bara), b – Crâne partiel (photo G. Emringer), c – Peignes branchiaux de la collection Tesson (Natural History Museum de Londres, barre d'échelle 3 cm, photo A. Brignon), d – Fixations des peignes sur les arcs branchiaux (d'après Martill, 1988), e – Section triangulaire des arcs branchiaux (largeur = 8 cm, photo J. Le Mort, coll. Paléospace), f – Nageoire pectorale (NHM, L = 1,6 m, photo J. Liston).

taines de peignes branchiaux dans l'Oxfordien<sup>1</sup> des Vaches Noires par M. Jarry à la fin du XIXe siècle (découvertes extrêmement rares dans l'Oxfordien) et, en 1882, une dalle avec une nageoire pectorale dans le Bathonien<sup>2</sup> moyen d'Amblie, ce qui en ferait le plus ancien *Leedsichthys* connu. Plus récemment, de restes osseux ont aussi été trouvés dans le Kimméridgien<sup>3</sup> d'Octeville, au-dessus du Havre ; ce serait le *Leedsichthys* le plus récent connu.

Abondant du Callovien au Kimméridgien (165 à 155 millions d'années) en France, en Angleterre, en Allemagne, *Leedsichthys* est aussi connu au Chili. C'était un poisson filtreur faisant exception au sein du groupe des Pachycormiformes qui est principalement constitué de carnassiers. Il possédait des arcs branchiaux munis de peignes permettant de récupérer le plancton et de petits organismes nageurs. Il avait donc un mode de vie similaire aux baleines ou aux requins-pèlerins actuels et effectuait probablement de grandes migrations comme eux. Des peignes ont été trouvés aux Vaches Noires dès le XIXe siècle par Charles Tesson (figure

ci-contre) et de belles découvertes ont été faites ces dernières années (crâne partiel, arcs branchiaux, peignes, rayons de nageoire...). Ces découvertes d'hier et d'aujourd'hui sont importantes pour améliorer notre connaissance des faunes passées, à travers la collecte des fossiles soumis à l'érosion sur la côte du Calvados. Des fossiles de *Leedsichthys* sont exposés au Musée Paléospace et à l'Association Paléontologique de Villers-sur-Mer (local situé au Villaré).

**Damien GENDRY**  
 Vice-président de l'APVSM

« Le gisement des Vaches Noires est connu depuis plus de 250 ans pour livrer d'abondants fossiles du Jurassique, daté d'environ 160 millions d'années. »

### # 2 Notes :

- 1 Le temps géologique est découpé en étages. Le Callovien marque une tranche de temps s'écoulant entre 165 et 161,5 millions d'années, l'Oxfordien entre 161 et 155 millions d'années.
- 2 L'étage du Bathonien s'étend entre 171 et 165 millions d'années.
- 3 L'étage du Kimméridgien s'étend entre 161,5 et 149 millions d'années.



## Groupe "Villers avec vous"

Nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année 2025 ! Avec optimisme et détermination nous poursuivons les mêmes objectifs de préserver les intérêts des Villersois et le bien-vivre à Villers.

Nous regrettons que la nouvelle mandature ait déjà en quelques mois renié des promesses électorales, supprimé les retransmissions des séances du Conseil Municipal, augmenté les impôts, remis en cause les Comités de quartier, abandonné des projets structurants, etc. Ces éléments ne contribuent pas à apaiser Villers.

Dans ce contexte, plus que jamais, nous sommes attachés à défendre l'intérêt général plutôt que quelques intérêts particuliers, à faire entendre la voix des Villersois et discuter objectivement chaque projet.

Avec intégrité et sincérité, avec optimisme et joie de vivre à Villers.

**VILLERS AVEC VOUS**

Olivier Guérin, Françoise Lechau, Stéphane Perrault,  
Betty Elvira-Refait, Jacques Nottet

## Groupe "réconciliations Villers"

Chères Villersaises, chers Villersois,

Ce fut un plaisir de venir à votre rencontre dans les différentes réunions de quartier. Merci pour vos retours, vos idées et votre spontanéité du quotidien qui guident mon action.

Comme je m'y étais engagé, avec des conseillers municipaux et employés de mairie, nous avons créé une commission municipale sur l'étude du trait de côte. Nous avons commencé nos travaux par une rencontre avec le GIEC et nous avons fixé notre calendrier de travail pour 2025.

Le dernier conseil municipal a encore été le théâtre de tensions que je regrette. Le hors budget de 100,000 € du Space et l'enquête de la Brigade Financière y ont été évoqués. Faisons en sorte que l'année 2025 soit celle de la réconciliation à Villers, et incarnons ensemble le nouveau souffle dont notre ville a besoin.

Je vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Amitiés Villersaises,

Roméo Frot

## ÉTAT CIVIL

### Naissance

Ézékiel PETIT, né le 6 décembre à Lisieux

### Mariages

Georgeta MARZENCO et Christophe PICHAMBERT, le 9 novembre

### Décès

Michèle TORTORINI 72 ans, le 21 octobre à Cricquebœuf

Jean-Pierre D'ISSERNIO 79 ans, le 8 novembre à Saint-Arnoult

Philippe CATTOIR 82 ans, le 13 novembre à Villers-sur-Mer

René MARCOTTE 94 ans, le 22 novembre à Villers-sur-Mer

Jeannine ESMOND 91 ans, le 25 novembre à Cricquebœuf

Louise REUZEAU-DETRÉ 96 ans, le 26 novembre à Dozulé

Colette WÈBRE 87 ans, le 27 novembre à Cricquebœuf

Christiane FALGUIÈRES 90 ans, le 1er décembre à Colombes

Martine FROT épouse POUPARD 73 ans, le 6 décembre à Caen

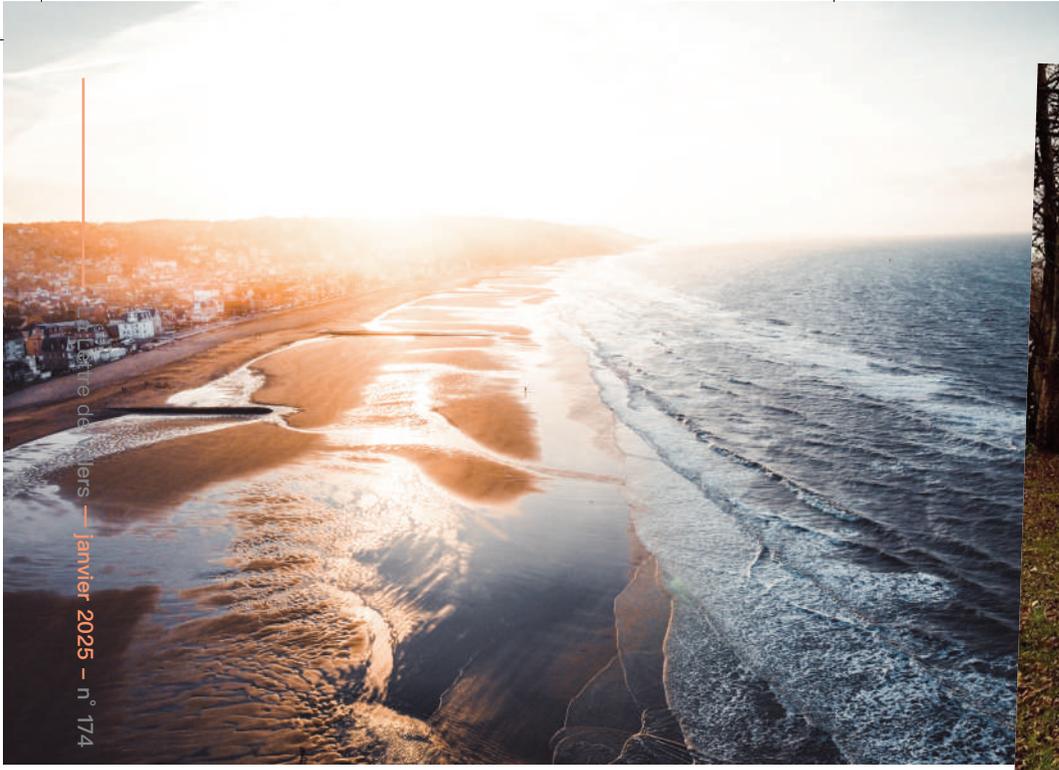
Maurice PETIT 83 ans, le 7 décembre à Cricquebœuf

Patrick ANDRIEU 76 ans, le 8 décembre à Villers-sur-Mer

Daniel FLAJOLET 77 ans, le 13 décembre à Villers-sur-Mer

José ALMEIDA 65 ans, le 18 décembre à Villers-sur-Mer

Marguerite BARBIER, 96 ans, le 27 décembre à Villers-sur-Mer



Entre de Villers - janvier 2025 - n° 174

#\_1

« Crépuscule doré » © Antoine Grondeau

Capturée depuis les cieux par Antoine Grondeau, cette vision époustouflante de Villers-sur-Mer s'étale sous le regard bienveillant du crépuscule. À gauche la ville, une mosaïque urbaine aux ruelles que l'on devine animées. En suivant le rivage de la plage dorée, la mer se retire doucement, laissant une empreinte éphémère sur le sable. Le soleil, enclin à l'horizon, peint le ciel d'une palette ardente, créant un halo de lumière qui enveloppe chaque coin de cette scène. C'est une symphonie visuelle qui évoque la sérénité.



#\_2

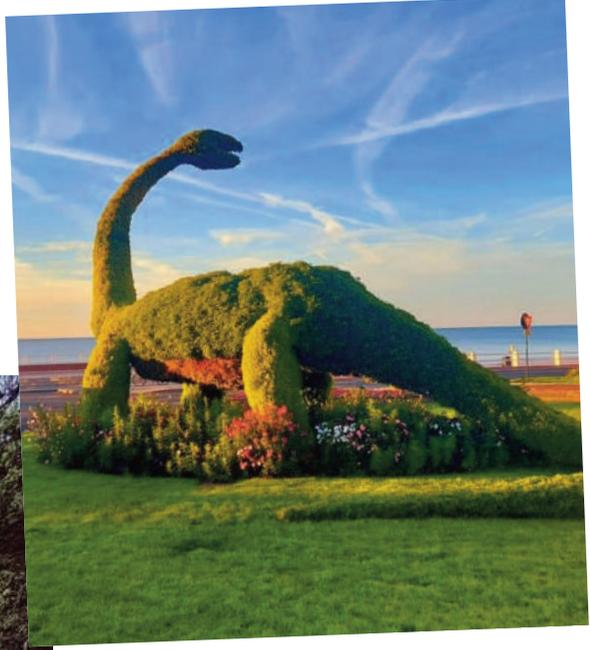
« Instant suspendu » © Martine Haslam

Au cœur du marais de Villers-sur-Mer, un banc de bois solitaire invite à la contemplation. Une feuille égarée témoigne du passage du temps. Au-delà, l'étang s'étend paisiblement, miroir tranquille reflétant le ciel qui peine à percer à travers les nuages et les branches des arbres. C'est un instant suspendu capturée par ©Martine Haslam, où la nature se prête à la mélancolie douce de la saison. Le soleil, timide mais persistant, tisse des lueurs d'or à travers le voile nuageux. Sur ce banc, l'invitation au recueillement devient une poésie silencieuse, une harmonie entre la quiétude du marais et les nuances changeantes du ciel.

#\_3

« Silhouette solitaire » ©mybagmyshoesanddeauville

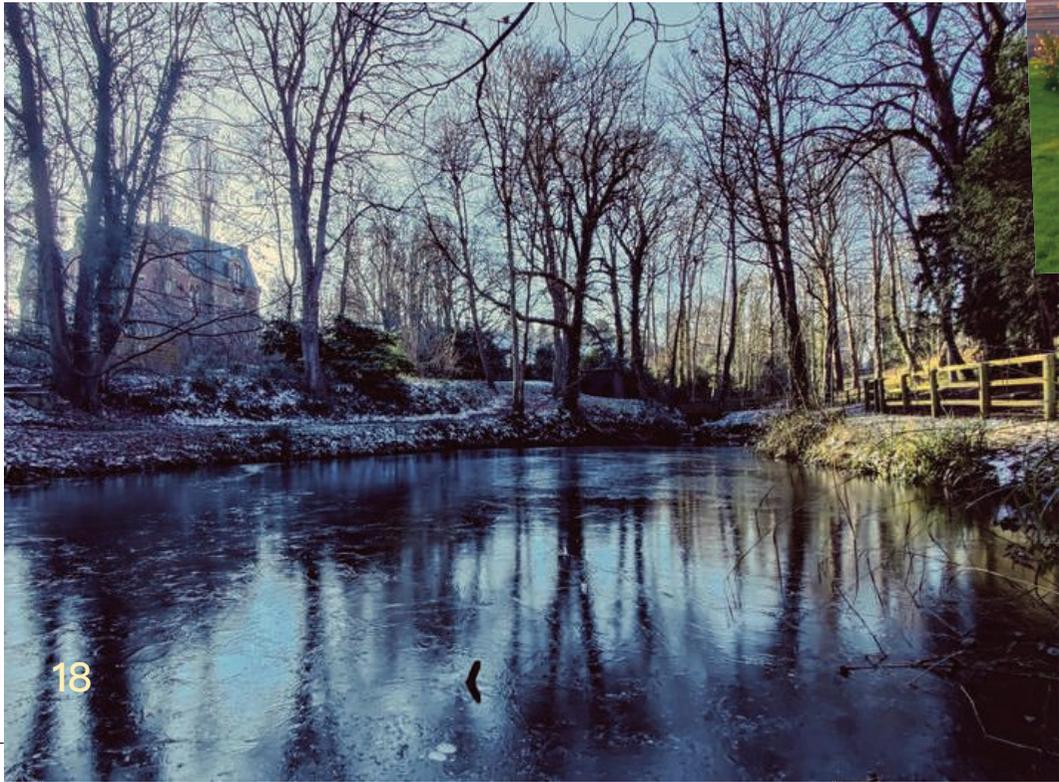
Capturé sous une douce lumière de fin de journée par mybagmyshoesanddeauville, ce dinosaure végétal se dresse majestueusement face à la mer. Avec ses formes élégamment sculptées et son écrin de fleurs colorées, il semble presque prendre vie, nous ramenant à une époque lointaine où ces créatures régnaient sur Terre. Un décor unique où nature et imagination se rencontrent, sublimé par le bleu éclatant du ciel et la sérénité de l'horizon



#\_4

« Poésie givrée » © Alain Declerc

L'étang, paré de sa parure hivernale, capture l'émerveillement silencieux du parc San Carlo. Sur ce cliché signé Alain Declerc, une fine couche de glace délicate transforme l'eau en une toile givrée, où les reflets du paysage environnant se distordent avec une élégance mystique. Les vestiges neigeux qui embrassent les contours de la végétation ajoutent une touche éphémère à cette scène hivernale. À droite, le chemin s'illumine sous les rayons du soleil, créant un sentier d'or dans ce paysage d'argent.





#\_1

« Éclats divins », la photo du lundi qui a été élue photo préférée de l'année 2024 sur Facebook !

À l'intérieur de l'église Saint-Martin, un véritable spectacle de lumière et de couleurs se déploie à travers les magnifiques vitraux de la verrière sud. Sous le doux éclat du soleil, ces œuvres d'art sacrées se transforment en une symphonie visuelle, capturée par © Aurélie Guitard.

[À savoir : la verrière nord, dédiée à Saint Joseph, est classée aux Monuments Historiques depuis 2006 et a été entièrement rénovée en 2024].

# RETOUR



## Téléthon 2024



#1

Loto, spectacle, course des enfants, marche nocturne... Les animations proposées par les dizaines de bénévoles mobilisés sur tout le territoire de la commune ont permis de récolter 10022 euros.



## Label APICité

#2

Villers-sur-Mer maintient son label **APICité**, niveau deux abeilles, obtenu en 2022 pour ses actions en faveur des pollinisateurs. Fin novembre, **Anthony Villeroy**, **Fabienne Mansion** et **Arnaud Le Chevalier**, agents des espaces verts engagés au quotidien en faveur de la protection de la biodiversité, accompagnés de **Valérie Glodinon**, conseillère municipale, se sont rendus à Paris pour recevoir cette distinction.



## Prix littéraire Premium 2024 de Villers-sur-Mer

### Paul Saint Bris, lauréat

Le vendredi 29 novembre dernier, Paul Saint Bris s'est vu décerner le Prix littéraire Premium 2024 de Villers-sur-Mer, pour son œuvre « L'allègement des vernis ».



## Soirée contre les violences faites aux femmes



#\_4

Lundi 25 novembre, l'association AOC a organisé avec le soutien de la Mairie une soirée contre les violences intra-familiales et le harcèlement au travail. La soirée a débuté par un théâtre-forum avec la compagnie Macédoine et s'est poursuivie avec un débat entre le public et Mme la Ministre Nicole Ameline, Mme Perringerard, juriste du CIDFF, des gendarmes de la Maison de Protection des Familles du Calvados et les psychologues du Pôle de Santé.

## Modélisme



#\_3

Les portes ouvertes de la section modélisme de l'Association des Jeunes Villersois (AJV) se sont tenues le 30 novembre 2024. Jean-Jacques Legros, président de l'AJV, et Jean-Paul Durand, ancien maire de Villers et passionné de modélisme, ont présenté à Madame le maire le circuit installé dans les locaux au-dessus de la gare de Villers. Une ambiance bon-enfant et un accueil très chaleureux par l'ensemble des membres de ce club très dynamique. Amateurs de modèle réduit, de précision et de techniques, le prochain rendez-vous est au salon du modélisme, du 11 au 16 février au Villare.

## Commémorations



#5

Lundi 11 novembre a eu lieu la commémoration de l'armistice de la 1re Guerre Mondiale. Jeudi 5 décembre, le sous-préfet du Calvados Guy Pfizer a présidé la cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie devant le monument du souvenir.



## Sainte-Barbe: honneur aux Soldats du feu

La Lettre de Villers — janvier 2025 — n° 174



#\_6

Samedi 7 décembre a eu lieu la célébration de la Ste Barbe à la caserne de Villers en présence des élus de Villers-sur-Mer et du territoire d'intervention de la caserne.

## Rencontre CME / UNICEF

#\_7

Le samedi 7 décembre, le Conseil Municipal des Enfants a rencontré **Marie-Laure Chénart**, présidente du Comité UNICEF Normandie, pour une intervention dédiée aux droits des enfants.



## Déjeuner solidaire organisé par le CCAS

#\_8

Chaque deuxième jeudi du mois, le CCAS organise ses déjeuners solidaires au restaurant des Boréales pour sortir les personnes de l'isolement et leur offrir un moment de convivialité autour d'un bon déjeuner.



## Thé dansant des Seniors

#9

Les Seniors se sont retrouvés lors du thé dansant du mercredi 11 décembre, un moment convivial et dansant plein de bonne humeur



## « Simone Veil, femme blessée »



#\_10

Le vendredi 13 décembre, une conférence dédiée à la vie de Simone Veil a été animée par **Élisabeth Reynaud**, auteur de plus de 30 ouvrages, dont 25 consacrés aux femmes, et connue notamment comme la biographe officielle de Céline Dion.



## Stage boxe



#\_11

Samedi 14 et dimanche 15 décembre, la **Fighting Académie Club** a accueilli deux stages de boxe amateurs organisés par le Comité Régional de Boxe de Normandie



## Pierre et le loup

#\_12

Les écoliers de Villers-sur-Mer ont eu la chance d'assister au mois de décembre, au spectacle "**Pierre et le Loup**", au Paléospace. Le conte musical a transporté petits et grands dans un univers enchanteur.



## Distribution des cadeaux de Noël aux Seniors

#\_13

Cette année encore, **plus de 810 cadeaux de Noël composés de douceurs** ont été remis aux Villersaises et Villersois de plus de 70 ans.

## Marché de Noël



#\_14

Les 13, 14 et 15 décembre, Villers-sur-Mer a vibré au rythme des animations : marché de Noël, arrivée du Père Noël en quad sur la plage, distribution de boissons chaudes, déambulation lumineuse et défilé de mascottes ont enchanté petits et grands.



# Cadeaux de Noël pour les chauffeurs de la navette



#\_15

Les chauffeurs de la navette ont reçu des paniers gourmands en reconnaissance de leur engagement constant et bénévole et de leur travail quotidien.

## Les Seniors du Bien-être Combatif vous souhaite une bonne année!

#\_16

Les seniors du Bien-être Combatif ont terminé l'année 2024 dans la joie et la bonne humeur. Merci pour vos grands sourires et vos yeux pétillants démontrant tous les bienfaits de la Boxe Santé. Merci à **Davide NICOTRA**, leur entraîneur qui leur donne cette joie du sport. **Merci à la Conférence des Financiers pour la Prévention contre la Perte d'Autonomie qui a cofinancé cette activité 100 % bien-être et 100 % combatif. Bonne année 2025!**



## Noël des écoliers

#\_17

Jeudi 19 décembre, les écoliers de Villers-sur-Mer ont eu le plaisir d'assister au spectacle "La grande cuisine du petit Léon" présenté par la compagnie La Baguette et offert par la ville.



#\_18

À la veille des vacances de Noël, le Père Noël est passé dans les écoles Victor Duprez et Béthanie écouter les chants de Noël des enfants et leur remettre des cadeaux offerts par la Mairie!



## N° UTILES

### MAIRIE

02 3114 65 00  
mairie@villers.fr

### MAIRIE ANNEXE

(CCAS, état civil, cimetière)  
02 3114 65 13  
mairie-annexe@villers.fr

### SERVICES TECHNIQUES

02 3114 65 20

### POLICE MUNICIPALE

02 3114 05 37  
police-municipale@villers.fr

### GENDARMERIE

02 3114 02 85

### POSTE DE SECOURS

Jean Mermoz 02 3187 01 04  
Jean Moulin 02 3187 52 83

### DÉCHÈTERIE

02 3188 16 32

### SANTÉ

Pôle de santé 02 3187 00 08  
Cabinet Loutrel 02 3127 17 01

### DÉFENSEUR DES DROITS

06 30 95 00 57

### MÉDIATRICE

06 84 82 37 60  
mediation@villers.fr

### BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

02 3114 40 00

### PALÉOSPACE

02 3181 77 60

### LE VILLARE

#### ESPACE ASSOCIATIF ET CULTUREL

02 3114 51 65  
villare@villers.fr

### SPACE SERVICE ANIMATION

02 3187 78 82  
contact@space-villers.fr

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE

02 3188 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

## PERMANENCES

Les élus se mettent à votre disposition tous les samedis matin à la Mairie, de 10h à 12h.

Pour les sujets spécifiques, **veuillez privilégier les rendez-vous** avec l' élu en charge de la compétence concernée. Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux en contactant le secrétariat de la Mairie.

#\_ 02 3114 65 00  
#\_ mairie@villers.fr

### Ouverture de la Mairie

Du lundi au jeudi	9h30 à 12h 13h30 à 17h
Le vendredi	9h à 16h
Le samedi	10h à 12h

### Permanences CCAS

#\_ à la Mairie Annexe  
#\_ sur rendez-vous

Lundi :	13h30 à 17h
Mardi, jeudi et vendredi	9h30 à 12h 13h30 à 17h
Mercredi :	9h30 à 12h



# CALENDRIERS DE COLLECTE 2025

**CALENDRIER de collecte 2025**

**cœur côte fleurie**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Merci de sortir vos déchets la veille au soir à partir de 19h.

**POUR LES PARTICULIERS**

**VILLERS-SUR-MER ZONE HYPER CENTRE**

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
01 M	01 S	01 S	01 M	01 J	01 D	01 M	01 V	01 L	01 M	01 S	01 L
02 J	02 D	02 D	02 M	02 V	02 L	02 M	02 S	02 M	02 J	02 D	02 M
03 V	03 L	03 L	03 J	03 S	03 M	03 J	03 D	03 M	03 V	03 L	03 M
04 S	04 M	04 M	04 V	04 D	04 M	04 V	04 L	04 J	04 S	04 M	04 J
05 D	05 M	05 M	05 S	05 L	05 J	05 S	05 M	05 V	05 D	05 M	05 V
06 L	06 J	06 J	06 D	06 M	06 V	06 D	06 M	06 S	06 L	06 J	06 S
07 M	07 V	07 V	07 L	07 M	07 S	07 L	07 J	07 D	07 M	07 V	07 D
08 M	08 S	08 S	08 M	08 J	08 D	08 M	08 V	08 L	08 M	08 S	08 L
09 J	09 D	09 D	09 M	09 V	09 L	09 M	09 S	09 M	09 J	09 D	09 M
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V	31 L	31 L	31 S	31 S	31 L	31 J	31 D	31 M	31 V	31 M	31 M

coeurcotefleurie.org

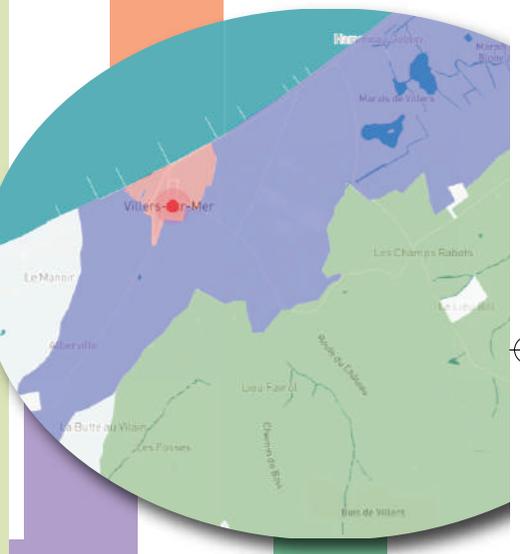
- ORDURES MENAGÈRES
- SACS JAUNES - BACS JAUNES (EMBALLAGES-CARTONS-PAPIERS)
- ENCOMBRANTS
- DÉCHETS VERTS
- SAPINS DE NOËL NATURELS
- Vacances scolaires zone A
- Vacances scolaires zone B
- Vacances scolaires zone C
- Jour férié

**VILLERS-SUR-MER ZONE URBAINE**

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
01 M	01 S	01 S	01 M	01 J	01 D	01 M	01 V	01 L	01 M	01 S	01 L
02 J	02 D	02 D	02 M	02 V	02 L	02 M	02 S	02 M	02 J	02 D	02 M
03 V	03 L	03 L	03 J	03 S	03 M	03 J	03 D	03 M	03 V	03 L	03 M
04 S	04 M	04 M	04 V	04 D	04 M	04 V	04 L	04 J	04 S	04 M	04 J
05 D	05 M	05 M	05 S	05 L	05 J	05 S	05 M	05 V	05 D	05 M	05 V
06 L	06 J	06 J	06 D	06 M	06 V	06 D	06 M	06 S	06 L	06 J	06 S
07 M	07 V	07 V	07 L	07 M	07 S	07 L	07 J	07 D	07 M	07 V	07 D
08 M	08 S	08 S	08 M	08 J	08 D	08 M	08 V	08 L	08 M	08 S	08 L
09 J	09 D	09 D	09 M	09 V	09 L	09 M	09 S	09 M	09 J	09 D	09 M
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V	31 L	31 L	31 S	31 S	31 L	31 J	31 D	31 M	31 V	31 M	31 M

**VILLERS-SUR-MER ZONE CAMPAGNE PAVILLONNAIRE**

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
01 M	01 S	01 S	01 M	01 J	01 D	01 M	01 V	01 L	01 M	01 S	01 L
02 J	02 D	02 D	02 M	02 V	02 L	02 M	02 S	02 M	02 J	02 D	02 M
03 V	03 L	03 L	03 J	03 S	03 M	03 J	03 D	03 M	03 V	03 L	03 M
04 S	04 M	04 M	04 V	04 D	04 M	04 V	04 L	04 J	04 S	04 M	04 J
05 D	05 M	05 M	05 S	05 L	05 J	05 S	05 M	05 V	05 D	05 M	05 V
06 L	06 J	06 J	06 D	06 M	06 V	06 D	06 M	06 S	06 L	06 J	06 S
07 M	07 V	07 V	07 L	07 M	07 S	07 L	07 J	07 D	07 M	07 V	07 D
08 M	08 S	08 S	08 M	08 J	08 D	08 M	08 V	08 L	08 M	08 S	08 L
09 J	09 D	09 D	09 M	09 V	09 L	09 M	09 S	09 M	09 J	09 D	09 M
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V	31 L	31 L	31 S	31 S	31 L	31 J	31 D	31 M	31 V	31 M	31 M



# LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE

